

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05395 Numéro SIREN : 848 538 492 Nom ou dénomination : 3R
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2020 sous le numéro de dépôt 34995



20200349952019

DATE DEPOT : 29/06/2020

N° DE DEPOT : 34995

N° GESTION : 2019B05395

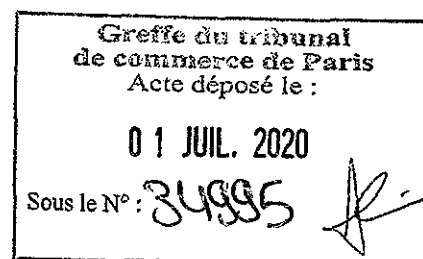
N° SIREN : 848538492

DENOMINATION : 3R

ADRESSE : 7 square des Cardeurs 75020 Paris

MILLESIME : 2019

3R
Société par actions simplifiée
Au capital de 50 000 euros.
Siège social : 7 square des Cardeurs, 75020 Paris
RCS Paris : 848 538 492.



**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 1er JUIN 2020**

L'an deux mille vingt,
Le 1^{er} juin 2020
A 14 heures,

L'associé unique de la société 3R, société par actions simplifiée au capital de 50 000 €, divisé en 50 000 parts de 1 euro chacune, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au 7 square des Cardeurs, 75020 Paris, sur convocation du président.

Est présent :

- ➔ Monsieur VERJAT Nicolas représentant la SARL VERJAT CONSEILS, propriétaire de 50 000 parts sociales.

Associé unique de la société et représentant en tant que tel la totalité des actions composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur VERJAT Nicolas, gérant de la SARL VERJAT CONSEILS.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Démission du commissaire aux comptes
- Rémunération de la présidence.
- Questions diverses

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2019.
- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenu à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

m

Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé.

Puis le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 103 551,62 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	103 551,62 euros.
------------------------------	-------------------

Dotation à la réserve légale.....	5 000 euros.
-----------------------------------	--------------

Qui s'élève désormais à 5 000 euros.

Dotation à la réserve facultative.....	98 551,62 euros.
--	------------------

Qui s'élève désormais à 98 551,62 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Rémunération

L'Assemblée Générale décide que Monsieur Verjat ne sera pas rémunéré pour ses fonctions de président de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Commissaire aux comptes

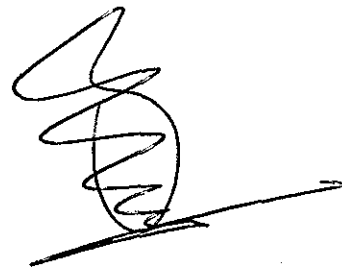
L'Assemblée Générale prend acte de la démission du commissaire aux comptes, la COMPAGNIE EUROPEENNES DE COMPTABILITE, 116 rue de Courcelles 75017 Paris, en date du 29 décembre 2019. Les conditions nécessaires à la nomination d'un nouveau commissaire aux comptes n'étant plus remplies l'assemblée décide de ne pas en nommer un nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Nicolas Verjat
Gérant de la SARL VERJAT CONSEILS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 11			Exercice N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	5 925	671	5 254	
	Fonds commercial (1)	50 000		50 000	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	6 628	1 406	5 222	
	Autres immobilisations corporelles	64 606	6 512	58 094	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
Comptes de Régularisation	Prêts				
	Autres immobilisations financières	9 048		9 048	
	Total II	136 207	8 589	127 618	
	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes de Régularisation	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	685 948		685 948	
	Autres créances	73 468		73 468	
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	115 040		115 040	
	Charges constatées d'avance (3)	15 916		15 916	
	Total III	890 372		890 372	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 026 580	8 589	1 017 991	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

9 048

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 11	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	103 552	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	153 552	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	189 503	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	304 294 305 021	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	22 865	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1) Total IV	42 757 864 439	
	Ecart de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 017 991	

(1) Dont à moins d'un an

864 439

22

ANNEXE

Exercice du 07/02/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 07/02/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			55 925
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 628
Installations générales agencements aménagements divers			3 302
Matériel de transport			29 208
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 096
TOTAL			71 235
Prêts, autres immobilisations financières			9 048
TOTAL			9 048
TOTAL GENERAL			136 207

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			55 925	55 925
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			6 628	6 628
Installations générales agencements aménagements divers			3 302	3 302
Matériel de transport			29 208	29 208
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			32 096	32 096
TOTAL			71 235	71 235
Prêts, autres immobilisations financières			9 048	9 048
TOTAL			9 048	9 048
TOTAL GENERAL			136 207	136 207

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		671		671
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 406		1 406
Installations générales agencements aménagements divers		251		251
Matériel de transport		3 667		3 667
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 594		2 594
TOTAL		7 918		7 918
TOTAL GENERAL		8 589		8 589

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	671				
Instal.techniques matériel outillage indus.	1 406				
Instal.générales agenc.aménag.divers	251				
Matériel de transport	3 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 594				
TOTAL	7 918				
TOTAL GENERAL	8 589				

ANNEXE

Exercice du 07/02/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	9 048	9 048	
Autres créances clients	685 948	685 948	
Personnel et comptes rattachés	1 200	1 200	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 892	4 892	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 686	12 686	
Débiteurs divers	54 691	54 691	
Charges constatées d'avance	15 916	15 916	
TOTAL	784 380	784 380	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	1 163	1 163		
Fournisseurs et comptes rattachés	304 294	304 294		
Personnel et comptes rattachés	32 144	32 144		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 922	59 922		
Impôts sur les bénéfices	34 493	34 493		
Taxe sur la valeur ajoutée	164 835	164 835		
Autres impôts taxes et assimilés	13 626	13 626		
Groupe et associés	188 339	188 339		
Autres dettes	22 865	22 865		
Produits constatés d'avance	42 757	42 757		
TOTAL	864 439	864 439		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1.0000		50 000		50 000

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	4 740
Autres créances	38 029
Total	42 769

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 096
Dettes fiscales et sociales	64 632
Autres dettes	12 976
Total	95 705

aw